



UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ATTESTATION DE REUSSITE

Le Chef des Services Administratifs de l'Unité de Formation et de Recherche des Lettres Et Sciences Humaines de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis, soussigné, atteste que :

Aboubacar Sadikh BA

Né le

01/10/1992 à DAKAR

A subi avec succès les examens de :

MASTER 2

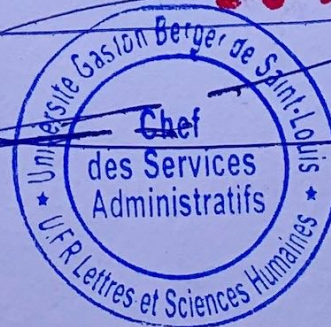
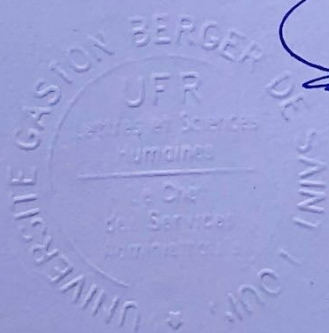
Section : **Sociologie**
Option : **Sociologie de la Famille et de l'Education**
Session : **Deuxième Session, 2019**
Mention : **Bien**

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Louis, le **28 JAN. 2020**

NB :

Il n'est délivré qu'une seule attestation. Il appartient au titulaire d'en établir lui-même et de faire certifier conformes les copies nécessaires.



Sadio DIALLO



Année : 2018/2019

Prénom(s) : Aboubacar Sadikh

Nom : BA

Date de Naissance : 01/10/1992

Lieu de Naissance : DAKAR

Sexe : Masculin

UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Spécialité : Sociologie de la Famille et de l'Education
Niveau : MASTER 2

RELEVÉ DE NOTES RECAPITULATIF DES CREDITS

Crédits semestre 3	30/30	Crédits MASTER 1 manquants	0/60
Crédits semestre 4	30/30		
Total crédits obtenus	60/60	Crédits MASTER 2 manquants	0/60

SEMESTRE 3		SEMESTRE 4	
Intitulé UE	Moyenne UE	Intitulé UE	Moyenne UE
Anglais 6 - LANG531 (2)	17	Mémoire de Master 2 - SOCIO541 (30)	17
Séminaire de théorie et d'épistémologie - SOCIO531 (8)	13.25		
Méthodologie 9 - SOCIO532 (10)	10		
Séminaire de spécialité - SOFAM531 (10)	15.25		

Le Chef de Section



Sara NDIAYE

Le Chef du Service Pédagogique



Djibril KANE

Moyenne	15.04
Mention	Bien
Observations	Admis(e) à la Deuxième Session



UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ATTESTATION DE REUSSITE

Le Chef des Services Administratifs de l'Unité de Formation et de Recherche des Lettres Et Sciences Humaines de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis, soussigné, atteste que :

Aboubacar Sadikh BA

Né le

01/10/1992 à DAKAR

A subi avec succès les examens de :

LICENCE 3

Section : **Sociologie**
Option : **Sociologie de la Famille et de l'Education**
Session : **Deuxième Session, 2017**
Mention : **Bien**

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Louis, le **28 MARS 2018**

Le Chef des Services Administratifs



NB :

Il n'est délivré qu'une seule attestation. Il appartient au titulaire d'en établir lui-même et de faire certifier conformes les copies nécessaires.

Sadio DIALLO



RELEVÉ DE NOTES
RECAPITULATIF DES CREDITS

Crédits semestre 5	30/30	Crédits LICENCE 1 manquants	0/60
Crédits semestre 6	30/30	Crédits LICENCE 2 manquants	0/60
Total crédits obtenus	60/60	Crédits LICENCE 3 manquants	0/60

SEMESTRE 5		SEMESTRE 6	
Intitulé UE	Moyenne UE	Intitulé UE	Moyenne UE
Epistémologie des sciences sociales 3 - EPIST351 (3)	10	Informatique Appliquée aux Sciences Sociales 1 - IASS361 (3)	14
Anglais 3 - LANG351 (2)	18	Introduction à l'étude du Droit - JUR361 (2)	12
Paradigmes transversaux I - SOCIO351 (4)	16	Psychologie et Démographie sociale - SOCIO361 (5)	12
Méthodologie 5 - SOCIO352 (11)	14.88	Anthropologie et Epistémologie des Sciences Sociales - SOCIO362 (5)	12.5
Elaboration, suivi et évaluation de projets de développement - SOCIO353 (4)	15	Etude de cas2 - SOCIO363 (4)	17.5
Nouvelles formes de sociabilité - SOFAM351 (3)	14.5	Méthodologie6 - SOCIO364 (5)	14.5
Problématique de la socialisation - SOFAM352 (3)	17	Socio-anthropologie de la santé - SOFAM361 (3)	16
		Genre et droits humains - SOFAM362 (3)	12.5

Le Chef du Service Pédagogique

Le Chef de Section

Moyenne	14.41
Mention	Bien
Observations	Admis(e) à la Deuxième Session

Cheikh Sadibou SAKHO

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que :

Monsieur Aboubacar Sadikh BA

Né le 01 Octobre 1992 à DAKAR (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SERIE L2 : SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

SESSION NORMALE - ANNEE 2014

Le 18 Juillet 2014

Centre de **KEUR MASSAR**

Jury N° 900

avec la mention **PASSABLE**

Fait à DAKAR, le 24 Juillet 2014



Babou DIAHAM

TRES IMPORTANT : La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. **En aucun cas,** il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



BAA - 1NV619 - 1V6119 - 761919 - 019359 CLE : 82041101/820411

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

OFFICE DU BACCALAUREAT

BACCALAUREAT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



RELEVÉ DE NOTES

SESSION NORMALE - ANNEE 2014

SERIE L2 : SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Prénom(s) - Nom : **Aboubacar Sadikh BA**

Date et lieu de nais. : **le 01/10/1992 à DAKAR (SENEGAL)**

Jury N° : **900**

N° de table : **122287**

757 1992 4562

Nb.F : **2** Sexe : **M**

Nationalité : **SN**

Etab. : **LJXAY**

OPTION(S) << Anglais - Economie - Sciences de la vie et de la Terre >>

EPREUVES ECRITES (A)

EPREUVES ECRITES (A)			1er Groupe d'épreuves			2ème Groupe d'épreuves		
Type Compo	MATIERES	Coef.	Note/20 (I)	Points Obtenus	Sur	Note/20 (J)	Diff.>0 (J) - (I)	Surplus Diff. x Coef
Epreuves obligatoires								
AE01	Français	5	11	55	100			
AE02	Philosophie	6	13	78	120			
AE03	Histoire et Géographie	6	12	72	120			
GE01	Mathématiques	2	08	16	40			
AE04	LV1	4	10	40	80			
GE02	L.V.2 ou ECONOMIE	2	10	20	40			
GE03	Sciences de la Nature (P.C ou SVT)	2	15	30	40			
GX01	Educ. Physique et Sportive		15	+5				
Epreuves Facultatives								
GX02	Liste A (Des,Cout.,Mus.,....) **							
GX03	Liste B (Langues...) **							
* : Les points au-delà de 10 sont pris en compte pour les admis au 1er tour que les autres donnent droit à une mention. Ils se comptabilisent d'office au 2ème.			27	(k)	316	540	(l)	0

*** : Les points au-delà de 10 sont pris en compte pour les admis au 1er tour que s'ils donnent droit à une mention. Ils se comptabilisent d'office au 2ème.

(t)=(k)+(l) **Totaux (A) : 316 Sur 540**
trois cent seize

Moy. Globale (A) : 11,70 sur 20
onze virgule soixante dix

Décision du jury à l'issue du 1er groupe d'épreuves :

ADMIS(E) AVEC MENTION PASSABLE

Décision du jury à l'issue du 2ème groupe d'épreuves:

Fait à KEUR MASSAR, le 14/07/2014



Le Président du jury

Saliou NDOUR

